

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Médecins gériatres

- Docteur Jacques d'AVIGNEAU
- Docteur Sylvie OLIVIER

Psychologues neuropsychologues

- M Eric BRETAULT,
psychologue-neuropsychologue
- Mme Cécilia MARTIN
psychologue-neuropsychologue

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONSULTATION MEMOIRE DE PROXIMITE

Centre Hospitalier de Cholet
1, rue Marengo
49325 CHOLET CEDEX

Possibilité d'une consultation
avec le Dr Sylvie OLIVIER
dans les locaux du Centre de Santé Raphaël
de Torfou (02 41 46 54 25).
Cette consultation délocalisée est proposée
aux habitants de Sèvremoine
et des communes limitrophes.



CONSULTATION MEMOIRE DE PROXIMITE



Secrétariat :

- ☎ 02 41 49 62 72
du lundi au vendredi, 9 h - 17h
- 📠 02 41 49 62 40
- ✉ geriatrie-soins-palliatifs-secretariat@ch-cholet.fr

ORGANISATION DES CONSULTATIONS

Sur rendez-vous

Documents à apporter le jour de la consultation :

- Feuille de consultation à retirer dans le hall d'accueil de l'hôpital à votre arrivée.
- Pensez à vous munir de vos cartes vitale et mutuelle, et de votre carte d'identité.

Pour le premier rendez vous :

- Courrier de votre médecin traitant
- Vos derniers examens biologiques
- Imagerie cérébrale (si cela a été réalisé)

Pour le bilan neuropsychologique :

- Lunettes de vue
- Prothèses auditives

BILAN STANDARD

Public concerné :

Un bilan peut être effectué pour toute personne ressentant des difficultés cognitives (mémoire, attention, langage, ...) et/ou des difficultés dans la réalisation des activités de la vie quotidienne.



Déroulement d'un bilan standard :

- Une première consultation est effectuée auprès du médecin gériatre, qui juge de l'utilité d'autres investigations (examens biologiques, scanner cérébral, IRM,...).
- En cas de besoin, un bilan neuropsychologique auprès de psychologues spécialisés en neuropsychologie permet de faire un état des fonctions cognitives.
- Dans tous les cas, le patient est revu par le médecin gériatre pour la synthèse des différents examens réalisés.

- Après la phase de diagnostic, la Consultation Mémoire assure le suivi de ses patients et vous apporte, dans la mesure de ses moyens, toutes les aides dont vous aurez besoin.

N.B. : Si une première consultation de dépistage a été réalisée par ailleurs, la consultation mémoire se tient également à votre disposition pour la réalisation des bilans neuropsychologiques que vous jugerez utiles.

LIENS

- Avec les acteurs locaux : médecins traitants, orthophonistes, Accueils de jour, hébergements temporaires, EHPAD, CLIC, associations de malades...
- Avec le CMRR (Centre Mémoire De Ressources et de Recherche) d'Angers pour les patients jeunes ou les situations difficiles.